

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROROGÉANT L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE ET COMPLÉTANT SES DISPOSITIONS -  
(N° 2902)

## AMENDEMENT

N ° CL320

présenté par

M. Taché, M. Anato, Mme Pascale Boyer, Mme Brulebois, M. Claireaux, Mme Dupont,  
M. Gouttefarde, M. Julien-Laferrière, M. Kerlogot, Mme Khedher, Mme Kuric, Mme Mörch,  
Mme Pételle, Mme Pompili, Mme Robert, Mme Rossi, Mme Tuffnell, Mme Valérie Petit,  
Mme Sarles, Mme Bagarry, Mme Fabre, M. Testé, M. Zulesi et M. Mbaye

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 5 TER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.